
Généralités

Pour se conformer aux règles générales de l'Église en matière de communication des risques, le programme écrit de communication des risques suivant a été établi pour le/la

_____ (lieu)
de l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours.

Ce programme écrit doit être consultable en

_____ (lieu)

à _____ (adresse)
par tout employé intéressé.

Étiquetage des contenants

Le _____ (intitulé du poste)
doit vérifier que tous les contenants reçus :

- Sont bien étiquetés.
- Portent les mises en garde appropriées.
- Portent le nom et l'adresse du fabricant.

Le _____ (intitulé du poste)
doit s'assurer que tous les contenants secondaires portent l'étiquette d'origine du fabricant ou une étiquette d'identification des risques chimiques, dont une partie porte sur le produit et l'autre sur les mises en garde.

Le _____ (intitulé du poste)
doit vérifier l'étiquetage des lieux tous les

_____ (période de temps)
et le mettre à jour au besoin.

Fiches de données de sécurité (FDS)

Le _____ (intitulé du poste)
doit obtenir et conserver les FDS pour le site.

Le _____ (intitulé du poste)
doit s'assurer que les nouvelles FDS comportent les renseignements importants et à jour en matière d'hygiène et de sécurité. Il transmettra tout nouveau renseignement aux employés concernés.

Des exemplaires des FDS de tous les produits chimiques dangereux auxquels les employés sont exposés sur le site sont conservées dans

_____ (lieu)

et _____ (lieu supplémentaire).

Les FDS sont consultables par tous les employés dans leur zone de travail pendant toute la durée de leur service. Si les FDS ne sont pas disponibles ou si de nouveaux produits chimiques utilisés n'en ont pas, prenez immédiatement contact avec le

_____ (intitulé du poste).

Formation des employés et renseignements

Le _____ (intitulé du poste)
est responsable du programme de formation des employés pour ce site. Il ou elle doit s'acquitter de tous les points de formation précisés ci-dessous.

Avant de commencer à travailler, tout nouvel employé travaillant dans le
_____ (lieu)
doit participer à une formation initiale sur la santé et la sécurité et recevoir des renseignements et une formation sur :

- Les dispositions du programme général de communication des risques.
- Les opérations dans les zones de travail où des produits chimiques dangereux sont présents.
- Les détails du programme écrit de communication des risques, y compris l'explication des étiquettes sur les contenants reçus, le système d'étiquetage du lieu de travail et les FDS. Les employés doivent également recevoir une formation sur l'ordre des renseignements et les risques figurant sur les étiquettes et dans les FDS et sur la manière de les obtenir et de les utiliser.
- L'emplacement et la disponibilité du programme écrit de communication des risques, y compris la ou les listes obligatoires des produits chimiques dangereux et les FDS.
- Les méthodes pouvant être utilisées pour détecter la présence ou la fuite d'un produit chimique dangereux dans la zone de travail.

- Les risques physiques liés aux produits chimiques dans la zone de travail.
- Les mesures à prendre par les employés pour se protéger de ces risques, notamment les renseignements sur les pratiques professionnelles, les procédures d'urgence et les équipements de protection individuels exigés par l'employeur.
- Les procédures professionnelles pour assurer une protection lors du nettoyage suite à un déversement ou une fuite de produits chimiques dangereux.

Après avoir assisté au cours de formation, chaque employé signera le « Rapport de réunion de formation à la sécurité » (voir « Formulaire » dans le *Safety, Health, and Environmental Manual [Manuel sur la sécurité, l'hygiène et l'environnement]*) pour confirmer sa participation à la formation, la bonne réception des documents, et qu'il comprend les règles de l'Église en matière de communication des risques.

Avant l'introduction d'un nouveau produit chimique sur un site, chaque employé y travaillant recevra les renseignements énoncés ci-dessus.

Le _____ (intitulé du poste)
doit mettre les FDS sur les nouveaux produits chimiques à la disposition de tous les employés dans leur zone de travail.

Programme écrit de communication des risques – suite

Liste des réserves de produits chimiques

La liste des réserves de produits chimiques est une liste de tous les produits chimiques dangereux connus et utilisés par les employés travaillant sur le site situé

Les renseignements sur chaque produit chimique sont disponibles dans les FDS qui sont conservées dans le classeur du programme écrit de communication des risques, sur le ou les sites indiqués ci-dessus à la section « Fiches de données de sécurité (FDS) ».

(adresse).

Tâches dangereuses non routinières

Il est périodiquement demandé aux employés d'effectuer des tâches dangereuses non routinières. Avant de commencer, les superviseurs doivent fournir des renseignements à chaque employé sur les produits chimiques dangereux auxquels il peut être exposé au cours de cette activité.

Les renseignements incluront :

- Les risques chimiques spécifiques.
- Les contrôles administratifs, tels que les mesures de protection et de sécurité, les respirateurs, la présence d'un autre employé et les procédures d'urgence.
- Les contrôles techniques (mesures prises pour réduire les risques), comme la ventilation.

Exemples de tâches non routinières exécutées par les employés sur ce site :

Tâche

Produits chimiques dangereux

| Tâche | Produits chimiques dangereux |
|-------|------------------------------|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

Information des entrepreneurs

Le _____ (intitulé du poste) doit faire son possible pour que les renseignements suivants soient fournis aux entrepreneurs et à leurs employés :

- Les produits chimiques dangereux auxquels ils peuvent être exposés sur le site.
- Les précautions et les mesures de protection que les employés de l'entrepreneur doivent prendre pour réduire les risques d'exposition.

Le _____ (intitulé du poste) doit contacter chaque entrepreneur avant le début des travaux sur le site, réunir et diffuser tous les renseignements émanant de l'entrepreneur sur les risques chimiques qu'il provoque sur le lieu de travail.

Remarque : Il vous faudra peut-être adapter les renseignements contenus dans ce document à la réglementation locale appliquée par les organismes gouvernementaux locaux.